

CHARTRE GRAPHIQUE

Logo du Département de la Sarthe



Avril 2015

LE LOGO

1 Son évolution

Le Conseil départemental (ancien Conseil général) fait évoluer son logo :



L'intitulé Conseil général Sarthe devient Sarthe le Département. Seule la mention change.

Désormais, un seul logo pour la communication externe et interne.



LE LOGO

2 Principes



Le choix des typos

Typo Sarthe

Simple, claire, lisible, accessible (Franklin Gothic n°2 roman).

Typo Département

Institutionnelle (Bodoni book).

LE LOGO

3 Règle générale

EN QUADRI



SartheDep-CMJN.eps

Bandeau :

Cyan100%	Jaune 100%
Magenta 0%	Noir 10%

Ellipse :

Noir de 60 à 0%

Bandes :

Cyan0%	Jaune 100%
Magenta .. 100%	Noir 0%

Dégradé :

Cyan 30%	Jaune 30%
Magenta0%	Noir 3%
à	
Cyan 100%	Jaune 100%
Magenta0%	Noir 10%

EN COULEURS PANTONE



SartheDep-Quadri-Pantone.eps

Bandeau :

Pantone 347

Ellipse :

Pantone 431 de 100 à 0%

Bandes :

Pantone 185

Dégradé :

Pantone 347 de 100 à 30%

EN NOIR OU EN
UNE SEULE
COULEUR



SartheDep-Noir.eps

Bandeau :
Noir à 100%

Ellipse :
Noir à 40%

Bandes :
Noir à 40%

Dégradé :
Noir de 100 à 20%

LE LOGO

4 Cas particuliers

Lorsque les impératifs d'impression (petite taille, support, trame, qualité de machine...) ne permettent pas de respecter la règle générale présentée en page 4, on pourra appliquer les modèles ci-dessous :

EN QUADRI OU PANTONE, TRAMÉ



SartheDep-Pantone-Tram.eps

Bandeau :

Cyan100%
Magenta 0%
ou Pantone 347

Jaune 100%
Noir 10%

Ellipse :

Noir de 40%

Bandes :

Cyan0%
Magenta .. 100%
ou Pantone 185

Jaune 100%
Noir0%

Vert :

Cyan 100%
Magenta 0%
ou Pantone 347

Jaune 100%
Noir 10%

EN NOIR OU EN UNE SEULE COULEUR TRAMÉ



SartheDep-Noir-Tram.eps

Bandeau :

Couleur à 100%

Ellipse :

Couleur à 40%

Bandes :

Couleur à 100%

Tramé :

Couleur à 40%

EN NOIR OU EN UNE SEULE
COULEUR - APPLAT (TOLÉRÉ)



SartheDep-1coul.eps

UTILISATION DU LOGO

5 Edition / Publicité

- Couverture, presse



Ce bloc-marque a été conçu pour pouvoir "s'accrocher" facilement à gauche ou à droite, d'un dépliant, d'une annonce etc...

- Document étroit



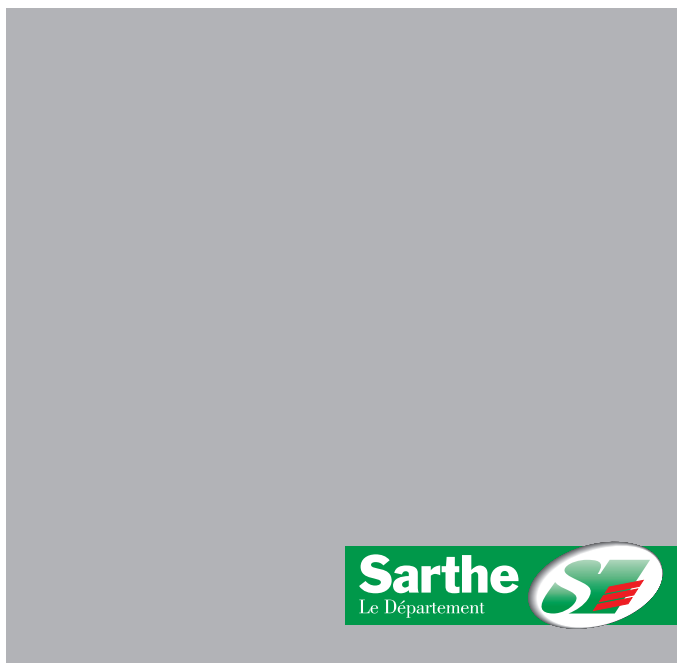
NE PAS FAIRE :



Ne pas positionner le bloc-marque dans un angle ou à bord perdu.

Ne pas ajouter de vert à droite et à gauche.
Ne pas dissocier la mention "Sarthe" et l'ellipse.

- Affiche, affichette



NE PAS FAIRE :



Ne pas encadrer le bloc-marque d'un filet ni le positionner sur un fond de même couleur.
Dans ce cas préférer la version noire ou une couleur.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Département de la Sarthe
Direction de la Communication
Hôtel du Département
Place Aristide Briand
72000 Le Mans cedex 9

Tél. : 02.43.54.70.26

Courriel : communication@sarthe.fr

